

208,040

TOTAL PERSONNES EN DÉPLACEMENTS FORCÉS

42,843 REFUGIES

31,961 DEMANDEURS D'ASILE

133,236 PERSONNES DEPLACÉES INTERNES

La population de réfugiés et de demandeurs d'asile a augmenté de 12% par rapport à février 2023. En comparaison avec l'ensemble du territoire, elle représente 24% de la population concernées dans la région de Tillabéri, se composant de 100% de réfugiés en provenance du Mali et de 100% de demandeurs d'asile originaires du Burkina Faso.

Par rapport à février 2023, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de la région a augmenté de 3%. Tillabéri se classe en première position en termes de déplacements forcés internes, avec un total de 40% des personnes déplacées au Niger qui sont installées dans la région de Tillabéri.

